

Contexte juridique du CPOM et planification au moyen d'un CPOM

Public

Cadres

Prérequis

Aucun.

Objectifs

Maîtriser le contexte juridique et réglementaire du CPOM et de la planification médico-sociale, Planifier et de mettre en œuvre des projets et des programmes de santé et de services sociaux efficaces et conformes aux normes et aux règles en vigueur.

Programme

- Les enjeux et les défis du CPOM dans le contexte de la planification médico-sociale.
 - Les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le CPOM et la planification médico-sociale.
 - Comment élaborer un CPOM en respectant les règles et les normes en vigueur.
 - Le rôle et les obligations des différents acteurs impliqués dans le CPOM, tels que les établissements de santé et de services sociaux, les financeurs, les partenaires et les usagers.
 - Les bonnes pratiques en matière de planification médico-sociale et de mise en œuvre du CPOM.
 - Evaluer et améliorer la qualité de la planification médico-sociale et du CPOM.
-

Journée de formation du programme DEIS/CAFDES

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Échanges avec le groupe et construction de savoirs.

Analyse de cas concrets.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès : fiche d'inscription dûment complétée à renvoyer par mail

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

INTER/INTRA/Sur-Mesure

Durée : 1 jour (7 heures)

N° référence : 1031C

Inter

Dates : 14 novembre (après-midi) et 15 novembre (matin) 2024

Coût : 350€ par personne, soit 50 euros par heure,

Tarif dégressif pour l'inscription d'une seconde et d'une troisième personne d'un même établissement. Nous contacter.

Lieu : à l'ITS Tours

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Ce programme ne correspond pas parfaitement à votre besoin ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, formée à la démarche CPOM.

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 30 en Inter

Min : 3 | Max. : 12 en Intra.

Modalités d'évaluations

Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels avant et après la formation.

Evaluation de satisfaction.

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 10/10/24 v1